

L E

Messager Syndical

ORGANE MENSUEL

des Sections Nantaises (Hommes et Dames) du Syndicat des Employés du Commerce et de l'Industrie

Administration et Rédaction : 11, Rue du Chapeau-Rouge, Nantes

Les organisations professionnelles préoccupent à juste titre les catholiques. Sur cette importante question, un de nos amis commence aujourd'hui une série d'articles sur la Doctrine et l'Application, nous en recommandons la méditation à tous nos lecteurs :

LA DOCTRINE

Pour que l'action professionnelle des Syndicats catholiques soit efficace, il faut qu'elle soit guidée par une doctrine. Les problèmes sociaux ne se résolvent pas par l'application des lois purement économiques. Toute question sociale est, en même temps qu'une question d'ordre économique et profane, une question morale et donc religieuse.

La question sociale est, en définitive, une question d'organisation du travail. La conception que l'on se fait du travail constitue donc le fond même d'une doctrine sociale.

Quelle conception avons-nous du travail ? Pour répondre à cette question primordiale, nous envisagerons le travail :

- 1^o Dans son caractère ;
- 2^o Dans son rôle.

I. *Le caractère du travail.* — Le travail est, pour tous les hommes, la loi de

la vie. Tout homme est obligé de travailler pour vivre : cette loi a été formulée dès l'origine de l'humanité, avant même la chute du premier père. Ouvrons la Bible aux récits des premiers jours de l'histoire du monde : « Le Seigneur Dieu plaça l'homme dans le paradis ; il l'y plaça pour le cultiver, pour le garder. » Voilà la première loi du travail. Dieu créa l'homme roi, roi de la nature, mais ce roi ne sera pas un roi fainéant. Il a un travail à faire : « pour le cultiver », travail facile, travail joyeux alors.

Cette loi du travail a été renouvelée et aggravée après le péché originel. Tour-nons encore quelques pages de la Bible qui nous content la chute du premier père : « Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front ». C'est Dieu qui parle à l'homme encore. De nouveau, il formule la loi du travail, mais désormais c'est une loi d'expiation : l'homme a péché ; il doit expier ; c'est pour son travail, avec les sueurs qu'il lui coûte, avec toutes les douleurs physiques et morales qu'il lui impose, que l'homme satisfera à la loi divine.

L'histoire de cette loi du travail a été contée par Léon XIII en ces termes, dans l'Encyclique sur « la condition des ouvriers » :

« L'homme, dans l'état même d'inno-

cence, n'était pas destiné à vivre dans l'oisiveté ; mais ce que la volonté eût embrassé librement comme un exercice agréable, la nécessité y a ajouté, après le péché, le sentiment de la douleur et l'a imposé comme une expiation. « C'est par le travail, dit la Genèse, que tu tireras ta subsistance tous les jours de ta vie ».

Tel est donc le vrai caractère du travail : le travail a été imposé à l'homme par Dieu ; la loi du travail est une loi de Dieu même.

De ce premier principe, notre doctrine sociale dégage deux conséquences importantes :

1. — C'est une loi, donc elle vaut pour tous les hommes. Dès lors, nous n'aurons pas un instant la pensée d'opposer deux classes l'une à l'autre : celle qui travaille, celle qui ne travaille pas, comme le font les socialistes. C'est dire tout de suite que notre doctrine réproouve la lutte des classes. Nous ne connaissons et ne voulons connaître que des travailleurs : les uns travaillant de la tête, fournissant le travail de leur intelligence (patrons, directeurs, ingénieurs) ; les autres travaillant de leurs mains.

2. — C'est une loi imposée par Dieu ; mais qu'est-ce donc que la volonté de Dieu ? C'est pour nous le *devoir*. Dès lors, nous dirons : « Je travaille parce



TRAVAUX DE COMPTABILITÉ

7 Grands Prix

ÉCOLE PIGIER

39 Médailles d'Or

1^{re} Ecole Pratique de Commerce, fondée en France en 1850. — Maison Principale : 19, Boul. Poissonnière, PARIS

Succursales

De NANTES, Rue Crébillon, 6 et 8. — Téléphone 2.14.
De SAINT-NAZAIRE, Rue Amiral-Courbet.

Enseignement Rapide et Individuel — Commerce — Comptabilité — Sténo-Dactylo — Langues, etc.

HOMMES, JEUNES GENS
Inscription à toutes époques
de l'Année.

M. BRILLET
Expert-Comptable
Directeur-Concessionnaire

DAMES, JEUNES FILLES
Entrées et Salles spéciales
Professeurs Dames

Placement gratuit des Elèves par les soins de l'Association Amicale des Anciens Elèves

NANTES — Rue Crébillon, 20

AUX GRANDS MAGASINS DE

NANTES — Rue Crébillon, 20

TÉLÉPHONE
10.28

LA CHATELAINÉ

TÉLÉPHONE
10.28

Les plus jolies Nouveautés sont vendues très bon Marché

qu'il faut vivre, parce que Dieu veut que je vive ». Mais nous n'aurons pas le droit de dire : « Si je pouvais jouir de la vie sans travailler, je resterais dans l'inaction ». Plus pratiquement encore, nous ne pourrions pas dire : « Je ferai juste le strict nécessaire pour toucher mon salaire, sans mettre de la conscience dans mon travail ; mais, si je puis toucher le même salaire, j'en ferai le moins possible ». Non, le travail est voulu par Dieu. C'est le devoir ; je dois l'exécuter avec toute ma conscience. Nous remarquons tout de suite que l'oubli de ce grand principe chrétien a créé, dans le monde du travail, ces pratiques honteuses du sabotage que notre doctrine sociale réprouve, et nous avons entendu maintes fois des chefs d'industrie et des employés eux-mêmes regretter le temps où la religion chrétienne formait des générations d'employés consciencieux accomplissant leur travail avec amour.

Cette considération nous permet d'opposer sur un nouveau point notre doctrine à la thèse socialiste. Pour les socialistes, le travail est une besogne dégradante, humiliante, à laquelle il faut chercher par tous les moyens à se soustraire. Pour nous, c'est le devoir voulu par Dieu, et d'ailleurs, si nous tournons encore quelques pages du grand livre, nous lisons au Nouveau Testament l'annonce du mystère divin : « Et le Verbe s'est fait chair et Il a habité parmi nous ». Jésus, « le Fils du charpentier », a voulu travailler de ses mains, il a voulu être ouvrier. Qui donc oserait prétendre que, parce qu'il a un caractère d'expiation d'après la doctrine chrétienne, le travail humain soit avili ? La doctrine chrétienne proclame, au contraire, la dignité du travail, puisque le divin Modèle a voulu nous donner l'exemple du travail en s'occupant à la loi de Dieu.

M. R.

L'Idée Catholique

Le hasard de la guerre m'avait rejeté, il y a quelques mois, vers le nord de la France si tristement éprouvé.

Dans cette ville d'Amiens, deuxième patrie de Jules Verne, dont la magnifique cathédrale, plus heureuse que ses sœurs de Reims, de Soissons, d'Arras, et à part quelques légères blessures, a été cependant épargnée de la destruction du vandalisme des barbares.

J'ai cherché maintes fois à percer le mystère de ces pierres, merveilles du Moyen-Age, et j'ai passé sous ses voûtes une grande partie de mes heures de liberté ; promenant à travers ses arcades élancées mon émerveillement de la simplicité de son génie et mon admiration pour cet art gothique si pur, si beau et si majestueux.

Me reportant, par la pensée, 6 siècles en arrière, je pensais à ces ouvriers cou-

rageux et patients qui, poussés par leur idéal religieux, ont travaillé pendant un siècle à l'édification de ce monument que leurs descendants n'ont cessé d'embellir.

L'architecture subissait alors de plus en plus cette impulsion nouvelle décrite par le chroniqueur Raoul Glabert : « Chaque nation chrétienne rivalisait depuis l'an mil, à qui aurait le temple le plus remarquable ».

C'est ainsi que la même époque a vu naître cette floraison de cathédrales que nous ne cessons d'admirer, et que notre âge, pourtant riche en arts, ne peut surpasser. Ce sont au XII siècle, les cathédrales de Chartres, Laon et Paris, au commencement du XIII siècle notre pays s'enrichit de celles de Rouen, Reims la martyre, Beauvais, Strasbourg et Bourges, etc.

Il serait intéressant de savoir comment ces ouvriers ont travaillé. Nous savons tout au moins dans quelles dispositions ils ont apporté leur collaboration.

Une lettre écrite en 1145 par Hugues, archevêque de Rouen, montre tout le monde au travail : « Les habitants de Chartres, dit-il, ont concouru à la construction de leur église en charriant des matériaux. Nos diocésains eux-mêmes les Normands, se sont transportés à Chartres pour accomplir un vœu. Depuis lors, les habitants de notre diocèse et des contrées voisines, forment des associations pour le même objet ; ils n'admettent personne dans leur compagnie à moins qu'il se soit confessé, qu'il ait renoncé aux animosités et aux vengeances et qu'il se soit réconcilié avec ses ennemis. Cela fait, ils élisent un chef sous la conduite duquel ils tirent leurs chariots en silence et humilité ».

C'est dans ces conditions d'un christianisme parfait que ces rudes constructeurs se sont mis au travail, élevant à des hauteurs prodigieuses des monuments fiers et altiers, aspirant à se rapprocher le plus possible du ciel ; dentelés par le ciseau habile du sculpteur avec une perfection qui s'harmonise avec l'altitude, la hardiesse, la majesté, la richesse d'art qui nous permet de nous rendre compte que tous ces gens-là ont travaillé avec la pensée constante, que leur chef-d'œuvre devait abriter la Divinité.

Telles sont les réflexions que m'a inspirées cette magnifique cathédrale d'Amiens, en regardant ses voûtes hardies, en contemplant ses rosaces splendides, en étudiant ses portraits ciselés, en observant sa galerie des Rois et celle des Sonneurs entre ses deux tours solides et pourtant légèrement détachées.

Sa forme liturgique de croix latine en fait un modèle achevé. Sa nef élevée et si bien proportionnée, respire la grandeur et la magnificence, tandis que le chœur, fermé par une originale grille en fer forgé Louis XVI, inspire le recueillement.

Ne charchons pas ailleurs que dans l'idéal qui l'a inspiré le secret de son génie.

Charles Hix.

FÊTE DE SAINT MICHEL

A la fin du mois que nous commençons, nous aurons notre Fête Patronale de Saint Michel.

Comme tous les ans, nous ne laisserons pas passer cette date, sans la commémorer, et pour y donner plus d'éclat, nous y invitons, non seulement nos familles, mais aussi la section Syndicale des Dames employées.

La Sainte Messe sera célébrée dans la chapelle du T.-O., rue Rabelais, n° 6, mise gracieusement à notre disposition, par le R. P. Martial.

Le tableau peint spécialement pour glorifier les morts pour la patrie, sera inauguré à ce moment, avant de prendre sa place à notre siège social. Nous aurons ensuite un petit déjeuner, et enfin une réunion générale dont l'ordre du jour paraîtra dans le prochain n° du *Messenger* ; le jour de la célébration de notre fête n'est pas définitivement arrêté, cependant je puis, d'ores et déjà, vous dire que ce sera soit le 1er dimanche 5 octobre, soit le 3e, 19 octobre.

En raison des événements, car la guerre vient de finir et les deuils sont nombreux, nous ne donnerons pas encore, cette année, de fête récréative, nous préférons donner une plus grande solennité à la célébration de la sainte messe, où nous voudrions y voir également les familles de nos camarades tombés au champ d'honneur.

X.

PETIT DÉJEUNER

de notre fête syndicale de saint Michel

Les syndiqués qui devront prendre part au petit déjeuner qui suivra la messe, sont priés de se faire inscrire à la permanence (pour en faciliter la préparation).

Pour les dames, rue Talensac ; pour les hommes, rue du Chapeau-Rouge.

E. FARGIER.

Aux deux Sections Syndicales

COOPÉRATION

Enfin, aujourd'hui, nous pouvons vous annoncer que la coopérative syndicale va pouvoir fonctionner ; grâce au bienveillant concours des Dames de Nazareth, nous avons un local suffisant, pour y mettre en sûreté les approvisionnements en marchandises ; d'un accès facile, assez central, ce local remplit pour l'instant l'idéal, et surtout d'une modicité de prix défiant toute concurrence, ce qui contribuera énormément à faire

Pour vos Achats

EN TISSUS ET CONFECTIONS

Adressez-vous de préférence

13, 15, 17, 19, Rue de la Poissonnerie. — Succursale : 5, Rue Crébillon, NANTES

A LA PREMIÈRE MAISON

Georges GANUCHAUD

TIMBRES NANTAIS OU ESCOMPTE

baisser le chiffre de nos frais généraux et par contre le prix des denrées que nous pourrions mettre en vente.

Pour débiter, ces denrées seront limitées à celles dites, non périssables, telles que sucre, savon, huile à manger, conserves alimentaires, et progressivement, nous approvisionnerons notre magasin en nous inspirant des demandes des coopérateurs.

Pour les légumes secs, pommes de terre, haricots, etc..., les syndiqués sont priés de nous donner les quantités dont ils sont acheteurs, les livraisons se feront à domicile avec un minimum de 50 kil. pour les pommes de terre, et comme conditions, paiement au comptant, c'est-à-dire au moment de la livraison ; pour l'instant nous ne pouvons donner les prix de ces légumes, la récolte n'étant pas encore faite et les cours pas suffisamment stables.

Nos familles pourront profiter de ces avantages, dans un délai relativement court. Nous n'attendons pas que les statuts définitifs soient élaborés ; en ce moment ils font l'objet d'une étude spéciale

de M. Aignan, et aussitôt au point, seront soumis à l'approbation d'une assemblée générale.

Le siège de la coopérative sera établi rue Talensac n° 18. Les heures d'ouverture seront données ultérieurement.

Les syndiqués (dames ou hommes), qui, par leurs relations, pourraient procurer ou faciliter l'achat de denrées, sont priés d'en rendre compte à leur permanence respective, et ce faisant, ils faciliteront la tâche de nos camarades qui veulent bien consentir à se dévouer bénévolement au bien-être général.

E. FARGIER.

Service de Placement

1. emploi d'aide comptable ; plusieurs emplois de vendeurs ; plusieurs emplois de garçons de magasin.

S'adresser au président,

E. FARGIER.

L'Eglise et la Civilisation

Il serait insensé de nier ce fait évident, que la science, à force d'études journalières et de sagaces expérimentations, a dompté beaucoup des forces de la nature, inconnues jusqu'alors de l'homme ou qui échappaient à son empire ; et qu'en appliquant ces forces aux arts, au moyen de machines très ingénieuses, elle a rendu la production plus immédiate, les objets de production moins coûteux, et conséquemment plus facile la satisfaction des besoins et moins étroite l'existence du petit consommateur. Rien de mieux que ces découvertes, mais les incrédules ont voulu faire usage de ces conquêtes pacifiques et honorables de la science sur la nature, pour forger des armes contre l'Eglise, comme si elles eussent eu lieu en dépit d'elle et malgré ses

SYNDICAT DES DAMES EMPLOYÉES DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

5, rue de l'Abbaye — PARIS

SECTION NANTAISE

L'Esprit Syndical

Née, il y a à peine un an, notre section syndicale a pris tout de suite son essor, elle s'est empressée de se fortifier et de grandir pour être quelque chose et montrer qu'elle voulait à tout prix être une force et un soutien pour la travailleuse. Mais son âme s'est-elle développée en proportion de sa merveilleuse croissance ? Son esprit vit-il de la vie intense de son organisme ?

Le but d'un syndicat catholique est de chercher à organiser le monde du travail dans la justice et la fraternité chrétienne. Il substitue l'effort collectif à l'effort, souvent inefficace, des individus isolés. Ainsi constitue-t-il une famille professionnelle dans laquelle les syndiquées se soutiennent les unes les autres et s'entraident dans toutes les circonstances de la vie.

Une section syndicale n'est autre chose qu'une grande famille. C'est donc l'esprit familial qui doit y régner, être l'âme de cette association.

Pour bien connaître cet esprit, contemplons un instant ce qui existe au chaud et doux foyer de famille : Il est un lien indissoluble qui unit tous ses membres, met entre eux la bonne entente et fait naître l'oubli de soi et le dévouement. Rien ne peut le briser ; si

l'épreuve vient à surgir, elle ne fait que l'affermir et le rendre plus manifeste à un tel point que quelquefois on bénit la croix qui nous a fait sentir toute la suavité de l'esprit familial.

Ce lien, c'est l'affection profonde et réciproque qui s'exhale de tous les cœurs et qui donne à tous une délicieuse quiétude et un indéfinissable contentement.

Ce lien est celui qui devrait toutes nous unir. Confiance et amour mutuels, voilà le premier but moral à atteindre dans un Syndicat catholique afin de réaliser ce grand précepte de l'Evangile :

« Aimez votre prochain comme vous-mêmes pour l'amour de Dieu ».

Le Syndicat n'est pas un apprentissage de haine comme bien des gens le conçoivent, mais c'est une union des esprits et des cœurs. On ne console pas par la haine, on console par l'amour ; on ne rend pas heureux par la lutte, on rend heureux par la bonne entente.

Nous ne semons pas la discorde, nous ne connaissons pas l'aversion, mais l'idéal qui nous entraîne c'est l'amour, tel que l'a prêché notre divin Maître.

Mettons-nous donc bien en face de la Loi divine pour essayer franchement d'en comprendre tout le sens, ouvrons nos âmes aux paroles de vie et n'en limitons pas la portée, puis écoutons notre cœur qui est fait pour aimer, ne comprimons

pas les beaux élans que Dieu y a déposés et nous ferons rayonner autour de nous la paix et la joie, mettant en pratique notre belle devise : « S'aimer, s'aider ».

Et l'on pourra dire de nous, ce que l'on disait des premiers chrétiens : « Voyez comme ils s'aiment ».

GILL.

MARIAGES

Mademoiselle Germaine Favallier, chef de rayon à la Châtelaine, et Monsieur Bincé. — Eglise Cathédrale, le samedi 6 septembre, à 10 heures.

Mademoiselle Aimée Demy, employée à la Châtelaine, et Monsieur Thomas. — Eglise Saint-Clair, le lundi 15 septembre, à 11 heures.

Que les futurs époux et leurs familles trouvent ici l'assurance de nos meilleurs vœux de bonheur.

Le mercredi 6 août dernier, a eu lieu, en l'église Saint-Clément, le mariage de Mademoiselle Gleises, de Saint-Pierre, membre de notre Syndicat, avec Monsieur Pierre Grelier, du Martray.

Nous offrons aux jeunes époux nos meilleurs vœux et félicitations sincères.

Visitez à Nantes, les GRANDS MAGASINS

DECRÉ FRÈRES

Les Plus Vastes Galeries de l'Ouest

tendances. On a prétendu, pour donner créance à cette calomnie, que l'Eglise, étant tout entière à la sanctification des âmes, y insinue une mystique horreur des choses d'ici-bas, et qu'en conséquence, lorsqu'un peu de bien s'est opéré ou s'opérera par ces progrès, on le devra à la révolte de ce que l'on est convenu d'appeler l'esprit moderne contre les influences de l'Eglise. Il serait difficile d'imaginer une accusation plus naïve et plus chimérique...

... Ah ! qu'aucun de vous ne se laisse séduire par ceux qui le flattent de paroles trompeuses, et cherchent à faire des prosélytes qu'ils acheminent vers la ruine. Si, comme on le remarque chez les esprits élevés et généreux, vous aimez les progrès honnêtes et le développement de la civilisation, tenez pour constant que vous ne pouvez plus sûrement progresser, ni mieux contribuer à répandre la civilisation, qu'en demeurant unis d'esprit et de cœur aux pratiques de l'Eglise catholique. Du reste, le fait est là, qui montre à tous où nous a conduits cette lutte fâcheuse entreprise contre l'Eglise au nom de la civilisation.

Depuis l'artisan le plus humble, jusqu'à ceux qui par fortune ou par naissance vivent au faite de l'ordre social, il n'est personne qui puisse affirmer qu'il a recueilli, dès les premiers essais d'une pareille lutte, autre chose que des amertumes et des désillusions : et s'il projette les regards plus avant, en cherchant à deviner ce que nous préparons en définitive ces tentatives impies, l'homme de sens et de cœur sent courir dans ses veines un frisson qui le consterne. D'une part, ce sont des multitudes auxquelles on a enlevé tout l'espoir de l'avenir, toutes les consolations de la foi aux heures de la détresse, impuissantes à trouver des compensations dans les joies d'une terre trop pauvre en raison de leurs aspirations, trop féconde en misères et en contrastes excessifs : d'autre part, c'est un petit nombre auquel sourit la fortune, qui ne retient plus une étincelle de charité dans l'âme, appliqué qu'il est à thésauriser et à raffiner ses jouissances. D'un côté, ce sont des frémissements désespérés, qui n'attendent qu'un signal pour se convertir en actes de sauvagerie : de l'autre, ce sont des divertissements obscènes, des danses condamnables, une corruption à la mode, qui allument la colère d'un peuple qu'on ne secourt pas, et qui provoquent les châtements de Dieu. — Voilà ce que nous avons gagné, voilà ce que nous promet cette guerre déclarée à l'Eglise au nom de la civilisation, et qui tend à nous replonger dans les horreurs de la barbarie.

LÉON XIII.

LA TACHE PRÉSENTE

« Nous avons eu la victoire, réjouissons-nous. Enfin, la voilà finie, cette horrible guerre qui nous a fait tant souffrir tous tant que nous sommes. Ne pensons plus à cet affreux cauchemar et laissons-nous aller à nos beaux rêves, nous reposant ainsi de cinq années de luttes héroïques. C'est un repos bien gagné et nous pouvons nous endormir sur nos lauriers ».

Voilà le langage, ou, tout au moins, la pensée de bien des Français à l'heure actuelle : La guerre finie, la victoire, à laquelle on finissait par ne plus croire, en-

fin obtenue, il n'y a plus qu'à se laisser aller à un bienfaisant sommeil.

Quelle erreur ! Quel peu de jugement cet état d'esprit dénote. Et surtout quelle petitesse de vues.

Nos vaillants soldats ont, en effet, remporté, au prix de sacrifices héroïques librement consentis, la victoire militaire sur nos ennemis. Ceux-ci, momentanément réduits à l'impuissance, acceptent le fait puisqu'ils ne peuvent pas faire autrement.

Peut-on croire cependant que les voilà résolus désormais à désarmer complètement vis-à-vis de nous et que d'ici longtemps nous n'entendrons plus parler d'eux ?

Il serait puéril de le croire, ce serait méconnaître le caractère particulièrement combatif de ce peuple, qui, vaincu sur un terrain, songe aussitôt à vaincre à son tour sur un autre.

Cet autre terrain, on l'a déjà nommé, c'est la lutte économique. Pour n'être pas menée avec des moyens aussi sanguinaires que la lutte militaire, soyons cependant persuadés qu'elle sera menée avec une fougue inconnue jusqu'ici.

Les boches seront d'autant plus ardents à combattre sur le terrain économique qu'ils ne peuvent se résigner d'avoir été vaincus sur le terrain militaire et qu'ils sont désireux d'atténuer le plus possible la fâcheuse impression produite par leur échec militaire dans le monde qui les considérait comme des gens très forts et assurés de la victoire.

Cette lutte économique qui se prépare à être si rude, sommes-nous prêts à la soutenir ?

En toute conscience, nous pouvons répondre que non. Nous ne sommes pas plus prêts à la soutenir que nous n'étions prêts en 1914 à soutenir la lutte militaire et, pour en sortir victorieux, il nous sera encore nécessaire, c'est probable, de faire appel au concours de peuples amis.

Mais qu'on ne s'y trompe pas. Ce n'est pas cela qui nous dispensera de faire de grands efforts. Nos alliés ne nous aideront que dans la mesure où nous nous aiderons nous-mêmes, c'est naturel. Nous aurons donc à faire des efforts considérables.

Et tout d'abord, afin de pouvoir mener la lutte économique avec des chances de succès, il nous faudra commencer par remporter la victoire sociale. Notre société moderne sort de ce cataclysme mondial singulièrement appauvrie et pour ainsi dire presque complètement désorganisée. Pour que la vie sociale redevienne normale, il est nécessaire qu'elle se reconstitue sur des bases solides. Déjà nombre de rêveurs ont entrepris d'être les seuls artisans de cette reconstitution et d'établir la société sur... leurs chimères. Il est de toute évidence, que, devant un pareil état de choses, c'est à ceux qui ont de bons principes qu'il appartient de faire triompher ceux-ci, et que, actuellement, au moment précis où notre société se renouvelle au milieu des agitations sociales les plus vives, il est du devoir des bons Français de comprendre que le moment est à l'action et de se décider à mener le bon combat.

D'ailleurs ces agitations malsaines que nous constatons en ce moment n'auraient pas seulement pour résultat d'empêcher notre victoire économique de demain, elles auraient aussi celui de saboter notre victoire militaire d'hier, ce qu'il faut à tout prix éviter, ne serait-ce qu'en consi-

dération des sublimes sacrifices dont elle a été payée.

Haut les cœurs ! donc, et à l'œuvre ! ce n'est qu'à cette condition qu'il nous sera donné de constater les heureuses conséquences de notre splendide victoire.

FRANCIA.

A quoi sert le Syndicat ?

s'écrient certains employés lorsqu'on sollicite leur adhésion au Syndicat.

Employés oublieux ou indifférents, prenez connaissance des résultats ci-dessous et demandez-vous s'il existe une seule Société qui, pour une cotisation de 6 francs par an, accorde des avantages équivalents à ceux du

Syndicat des Employés

du Commerce et de l'Industrie

En 1911, le Syndicat a placé 1.267 employés.

Ses 12 cours professionnels ont réuni 350 élèves.

Son Conseil judiciaire a donné plus de 300 consultations et a soutenu les intérêts de plusieurs syndiqués en justice.

Le Syndicat a fait également de nombreuses démarches auprès des pouvoirs publics et des maisons de commerce, en faveur de l'amélioration du sort des employés, et spécialement du repos hebdomadaire et de la limitation de la durée du travail.

Enfin, par sa Bibliothèque, sa Commission d'Etudes, ses journaux « l'Employé » et le « Messager », le Syndicat a contribué à la formation professionnelle et sociale de ses membres.

Si de l'ordre professionnel, nous passons à l'ordre économique, nous constatons que :

La caisse de prêt gratuit et de secours a avancé ou donné 3.000 fr.

La Coopération a produit un chiffre d'affaires de 640.000 fr. sur lesquels 35.000 fr. ont été remboursés aux syndiqués.

La Villa Syndicale de Versailles a reçu 300 pensionnaires au prix de 3.50 par jour.

Ce ne sont pas là des promesses, mais des résultats !

Il ne tient qu'à vous d'ailleurs de profiter de tous ces avantages sans bourse délier puisque, grâce à la Coopération, la cotisation annuelle de 6 francs se trouve plusieurs fois remboursée.

Employés isolés, pensez à l'avenir !

Tels qui croyaient n'avoir jamais à recourir au Syndicat furent heureux de le rencontrer un jour !

Syndiquez-vous, et, une fois syndiqués, remplissez en conscience vos obligations, de façon à permettre au Syndicat de vivre et de prospérer de plus en plus.

Le Gérant : E. FARGIER.

NANTES. — Imprimerie PIGREE et C^o,
57, rue Saint-Clément.